

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 9

Artikel: Après l'Année de la femme

Autor: Schneider, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Page internationale

Congrès Triennal du Conseil international des Femmes

VANCOUVER (Canada) — Université de la Colombie britannique 21 juin - 2 juillet 1976

Le Conseil International des Femmes (CIF), dont l'Alliance de Sociétés féminines Suisses est membre depuis 1903 et dont, deux fois, des Suissesses ont assumé la présidence, se réunit en Congrès, tous les 3 ans, dans l'une des cinq parties du monde, invitée par l'un de ses Conseils. Il groupe en effet 68 conseils nationaux de femmes, allant du plus grand, celui des Etats-Unis, fondateur du Conseil avec la Grande-Bretagne, en 1888, au plus petit, celui des Iles Fidji, accueilli à Vancouver.

On peut résumer ses buts comme suit: promouvoir le bien de la famille et de la nation, assurer une meilleure concertation entre les femmes du monde, promouvoir la reconnaissance et le respect des Droits de l'Homme (et bien entendu, ceux de la femme: la Doctoresse Girod a été présidente de 1940 à 1945, par intérim, pour assurer la permanence pendant la guerre).

Réunies dans la magnifique «campus» de l'Université de Colombie britannique, les déléguées n'ont guère eu le temps de visiter ce très beau pays dont la végétation fait rêver même des Suissesses blasées. D'ailleurs, comme les Suisses, les «Colombiennes britanniques» aiment entendre dire que leur pays est «beautiful». La nature était belle, mais le programme du Congrès était chargé:

Sept séances plénières sur des questions statutaires ou des problèmes de fond, quatre séances de l'Exécutif (Bureau, Présidentes nationales, Présidentes et Vice-Présidentes des commissions permanentes), deux séances de chacune des Commissions permanentes, élections.

Dans la partie administrative, le Conseil a entendu les rapports, classés par régions, sur le travail des conseils pendant la dernière période triennale; le CIF jouissant du Statut consultatif I auprès des Nations Unies et de plusieurs de ses agences spécialisées: ECOSOC, FAO, BIT, UNESCO, UNICEF* et les Commissions économiques des cinq continents, les représentantes permanentes auprès de ces différentes instances ont rapporté sur leur travail pendant les trois années écoulées depuis le dernier congrès, à Vienne en 1973. Ces rapports, dont le détail est communiqué régulièrement aux membres de l'Exécutif, servent, avec le travail des commissions permanentes, de base aux résolutions soumises aux déléguées. Ces résolutions ont une triple fonction:

— elles informent les Conseils affiliés sur les problèmes d'actualité, en par-

En Italie et en Espagne:

Une femme au Gouvernement

En Espagne, pour la première fois, une femme a été nommée chef de cabinet du premier ministre. C'est Mme Carmen Díez de Rivera Icaza. Tandis qu'en Italie, Mme Tina Anselmi vient de prêter serment: elle est la première femme ministre de la République italienne. On lui a confié le ministère du travail. Elle a annoncé aux journalistes que son effort porterait sur les problèmes de l'emploi et en particulier, de l'emploi des femmes.

ticulier aux Nations Unies et dans leurs agences spécialisées; — elles inspirent et stimulent les études et les travaux des Conseils pendant la période qui suit le Congrès; — elles donnent aux Conseils une base de discussion et de collaboration avec leurs gouvernements respectifs (par exemple: signatures de pactes, de conventions, etc.).

On peut citer quelques exemples de résolutions votées à Vancouver, le plus souvent à l'unanimité.

Bibliothèque de prêt et droits d'auteurs; en effet, dans certains pays, les écrivains ne reçoivent pas de droits d'auteurs sur les livres des bibliothèques circulantes; qu'en est-il en Suisse?

Année de l'Enfant 1979 (voir le plan de travail des Commissions permanentes).

Environnement et habitat: le problème de l'eau sera étudié spécialement.

Traitement des prisonnières: le problème des femmes prisonnières est particulièrement grave dans certains pays, plus nombreux qu'on ne le pense souvent.

Et des résolutions concernant plus spécialement la **situation de la femme:** celle de l'Alliance sur l'application de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, celle du Conseil des femmes norvégiennes sur la **représentation des femmes dans les organes de décision à tous les niveaux**, d'autres encore sur la **participation des femmes aux programmes de développement** et sur la **situation des femmes dans le monde du travail**.

Les discussions des **séances plénières** ont été centrées sur les trois thèmes du Congrès:

Accès des femmes aux postes de responsabilité publiques et privés.

La femme, facteur économique dans la communauté.

Jeunes gens et jeune femmes moteurs du développement.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des discussions dont le résultat apparaît dans les résolutions et dans le plan de travail des commissions. Ces discussions ont été introduites par un exposé de Mme Helvi Sipilä, secrétaire général adjoint des Nations Unies pour le développement social et les affaires humanitaires, ancienne vice-présidente du CIF. Elle s'est adressée aux déléguées sur le thème: Responsabilité entière des femmes dans la vie publique et privée. Selon son expérience, l'Année de la femme et la Décennie de la femme ont contribué et contribueront à une meilleure collaboration sur les plans national et international entre les institutions gouvernementales et les Organisations non gouvernementales (ONG) et aussi à un rapprochement des diverses ONG entre elles. Elle a insisté sur la portée du Plan d'action de Mexico, sur la responsabilité des ONG, particulièrement des ONG féminines de veiller à l'application de ce Plan.

Plan de travail des **Commissions permanentes:** comme le prochain congrès aura lieu, au Kenya ou, éventuellement aux Philippines, en 1979, année qui, sous réserve de la décision finale de l'Assemblée générale des Nations Unies, sera l'année de l'Enfant, les commissions ont presque toutes à leur programme un sujet

relatif à l'enfant, soit que ce sujet s'incorpore aux travaux en cours, soit qu'il constitue une étude à part. La commission «Art et lettres» prévoit d'éditer une anthologie d'histoires d'enfants, analogue à l'Anthologie de la poésie féminine mondiale publiée en 1973; les commissions **Education et L'Enfant dans la famille** ont mis à leur programme, d'une part, les conséquences pour les enfants de certains fleaux sociaux et, d'autre part sur la responsabilité des maîtres dans la formation du caractère. La commission **Economie familiale** veillera à une bonne coordination et à une certaine entraide entre les pays où la protection du consommateur existe et les pays moins avancés dans ce domaine. La commission **Relations internationales et paix** a prévu, dans son vaste programme le sujet de la compréhension internationale chez l'enfant. Remarquons, à ce propos, que le Centre européen du Conseil International des Femmes (CECIF) participera, à Strasbourg, au début de décembre, à un colloque d'organisations non gouvernementales sur la part que peuvent avoir les droits de l'homme à l'école (ce n'est pas le titre exact). La commission **Lois et suffrage** étudiera divers problèmes du droit de la famille.

Elections

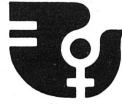
La nouvelle présidente élue à Vancouver est la Princesse Prem Purachatra, de Thaïlande. Diplômée en pharmacie par l'Université de Paris, elle a participé au travail des organisations non gouvernementales de son pays, elle est active dans le Conseil international depuis 1960 dont elle était membre du Bureau comme vice-présidente. Princesse sera à Genève au début de la session de la commission du statut de la femme de l'ONU le 13 septembre prochain.

Mme Edith Zimmermann, de Glaris, jusqu'ici vice-présidente, devient vice-présidente d'honneur.

Mme Perle Bugnion-Secretan, présidente de la Commission des relations internationales de l'Alliance, a été réélue vice-présidente de cette même commission du CIF. Le Bureau a reconduit son mandat comme représentante permanente auprès du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) et du Bureau international du travail à Genève. Cette tâche s'étant amplifiée au cours des dernières années, en particulier par une plus importante collaboration avec les autres organisations non gouvernementales, le Bureau m'a adjoint Mesdames J. de Bocard, de Genève, Davies, de Ferny et Ieichen de Carouge/Genève.

En conclusion, on peut regretter que les femmes suisses n'aient pas été plus nombreuses à suivre le travail du Congrès et à y participer: la délégation était composée de Mme Bossi-Caroni de Lugano, 3e vice-présidente de l'Alliance, chef de la délégation, et de Rolande Gaillard, présidente d'honneur de l'Alliance qui ont participé à tous les travaux, de Mme de Bocard, souffrante, n'a pu assister qu'à quelques séances et de deux accompagnantes. Un simple rapport, nécessairement succinct, ne peut donner qu'une petite idée de la richesse des rencontres avec des femmes venues de tout le monde et dont plusieurs occupent dans leur pays un poste de responsabilité gouvernemental ou dans les organisations gouvernementales.

Rolande Gaillard



Après l'Année de la Femme

L'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé en décembre 1975 les résolutions de la Conférence mondiale de l'Année de la femme, c'est-à-dire le **Plan d'action mondial***, et a pris des mesures pour réaliser certaines de ces résolutions.

a) Proclamation des années 1976-1985 comme **Décennie des Nations Unies pour la femme**, avec les mêmes objectifs que l'année de la femme: égalité, développement, paix.

b) Extension de l'activité du **Fonds de contributions volontaires pour l'Année internationale de la femme** — auquel la Suisse a versé Fr. 20000.— au 31 décembre 1975 — jusqu'en 1985, c'est-à-dire pour la durée de la décennie.

Le fonds doit être utilisé aux fins suivantes:

Coopération technique, planning familial, éducation sanitaire et nutritionnelle, programmes de développement régionaux, programmes communs de diverses organisations pour l'amélioration de la situation de la femme à tous les points de vue, travaux de recherche.

Le secrétaire général de l'ONU doit présenter chaque année un rapport à l'Assemblée générale sur l'utilisation du Fonds. D'autres contributions volontaires sont toujours bienvenues!

c) Création d'un **Institut international de recherche et de formation pour la promotion des femmes**. En février 1976 un groupe d'experts s'est réuni pour prendre en mains la création d'un institut de recherche. L'institut verra le jour au plus tard en 1977 et aura pour tâche de contribuer à promouvoir la participation des femmes à la solution de tous les problèmes qui se posent à l'humanité. L'institut relèvera du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) qui désigne avec le secrétaire général le

Conseil de surveillance. Ce Conseil est directement responsable devant la Commission de la condition de la femme. L'institut sera financé par des contributions volontaires des membres de l'ONU, du programme de développement PNUD, d'institutions philanthropiques et universitaires, etc.

Où doit se trouver cet institut? Le secrétaire général a la mission de trouver un lieu adéquat. Le Gouvernement iranien s'est déjà offert d'accueillir l'institut.

d) Planification d'une **Conférence mondiale 1980** qui devra analyser le progrès réalisés par rapport aux résolutions prises lors de l'année de la femme.

e) Appel à tous les pays du monde à ratifier les **Conventions internationales** qui ont pour but l'amélioration de la condition de la femme. La Commission de la condition de la femme (de l'ONU) sera chargée d'achever les travaux pour la Convention sur l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes et de présenter la Convention à l'Assemblée générale de l'ONU**.

f) Invitation aux gouvernements d'examiner la **situation de la femme surtout dans les régions rurales** et parmi les revenus modestes et d'encourager le développement de l'agriculture avec la participation des femmes.

H. Schneider/n.l.

*On peut se procurer le Plan d'action mondial en français et en allemand auprès de l'ASF, Winterthurstrasse 60, 8006 Zurich.

**A l'occasion de la prochaine session de la Commission — au cours de laquelle la Convention sera mise au point — qui aura lieu à Genève, l'ASF organise des journées d'étude du 21 au 23 septembre 1976.

Tour d'horizon

Etats-Unis

Carrière, mariage, rôle familial

Les changements d'attitudes survenus au cours des dernières années parmi les anciennes élèves de l'un des collèges féminins les plus réputés des Etats-Unis, peuvent se lire dans la petite statistique que voici, tirée d'une enquête récente:

Classe	Nombre d'étudiantes	Réponses à l'enquête	Pour les femmes ayant répondu:		
			Nombre de mariages	Nombre d'enfants	Nombre moyen d'enfants
1962	329	158	119	106	0.67
1967	312	135	91	25	0.185
1969	300	137	71	10	0.07

La proportion des étudiantes de la classe de 1969 sans enfants était en février 1975 de 86%, alors qu'à la même date le recensement fédéral donnait une moyenne pour les Etats-Unis de 17,4% pour les dames entre 25 et 29 ans. Cette statistique est publiée à l'appui d'articles mettant en évidence que la réponse n'est pas d'écarter les femmes des études supérieures, mais bien d'aménager les «carrières» de telle façon que les femmes puissent les poursuivre si elles le désirent sans devoir renoncer à avoir des enfants.

(Radcliffe Quarterly, juin 1976).

France

Jean-François Chiappe, producteur de TV et historien, vient de publier (Ed. Somogy) une encyclopédie consacrée «aux femmes illustres et parfois oubliées» de tous les pays. Il fallut sans doute beaucoup de patience à Chiappe et à ses collaborateurs pour réunir tant de données sur un univers féminin qui reste à découvrir et que certains auteurs ont voulu pendant longtemps réduire aux alcôves. «Ni meilleures ni pires ni plus ni moins douées que les hommes, leurs compagnes sont avant tout différentes» écrit Chiappe, et à lire son ouvrage on se prend à rêver. Les femmes, à travers les siècles, ont écrit une histoire, leur histoire. Elles ne la connaissent pas et c'est ce qui explique, peut-être, pourquoi au XXe siècle, elles en sont encore à réclamer l'égalité avec les hommes.

(Figaro, 12-13 juin 1976, Janine Frossard).

Perle Bugnion-Secretan

Lisez Femmes Suisses

grand passage

le premier des grands magasins genevois

